

Dominique TIAN
Député des Bouches du Rhône
Maire du 4^{ème} secteur de Marseille

Monsieur Alain Mathieu
Président de *contribuables associés*
42, rue des Jeûneurs
75002 Paris

DT/FLC/0506.10

Paris, le 10 juin 2010

Monsieur le Président,

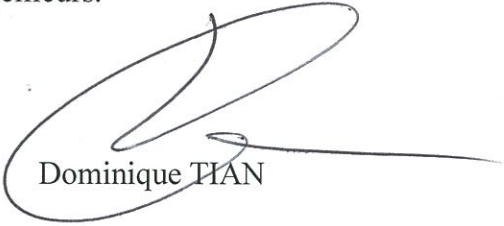
Vous avez tenu à me faire part de votre inquiétude face à l'opacité concernant l'indemnité représentative de frais de mandat (IRFM).

Comme vous, j'estime que la conduite des parlementaires doit être exemplaire.

Aussi, un système des IRFM rendu plus transparent par des contrôles et par la vérification des notes de frais me paraît être un piste cohérente et correspondre à une gestion plus lisible des finances publiques.

Je suis convaincu qu'un tel système permettrait également de lever les soupçons qui pèsent sur les députés et les sénateurs. Loin de les attaquer, ce mode d'organisation permettrait d'avoir une certaine visibilité sur les émoluments des élus.

Restant à votre disposition, je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Dominique TIAN